



Fibre optique - Quatrième licence

INTERVIEWS ET RÉACTIONS À TOUT VA

En cette fin d'année, les deux sujets «chauds» des télécoms ont la cote. La fibre optique d'une part, la quatrième licence mobile de l'autre. Deux sujets sur lesquels les avis des principaux acteurs divergent.

Paul Champsaur, Luc Chatel, Louis-Pierre Wenes, Martin Bouygues, entre hier et aujourd'hui, toutes ces personnalités ont exprimé leurs sentiments actuels.

Tout d'abord sur la quatrième licence encore à pourvoir, le Président de l'ARCEP a ouvert le bal dans l'hebdomadaire Challenges. Pour lui, un quatrième opérateur mobile mettrait «une saine pression concurrentielle». Pourquoi alors laisser les fréquences «en jachère», s'interroge-t-il.

Pour le Directeur exécutif d'Orange Louis-Pierre Wenes, la réponse est tout autre... Un quatrième opérateur «n'est pas la bonne solution» selon lui, la guerre des prix qu'un quatrième opérateur (Free pour ne pas le citer) déclencherait serait néfaste pour les MVNO. En oubliant de préciser que le nouvel entrant leur apportera certainement des contrats moins contraignants qu'aujourd'hui...

Toujours sur le même sujet, la réaction sans doute la plus surprenante vient de Martin Bouygues, PDG du groupe du même nom. Il constate premièrement que Free est «plus profitable» que Bouygues Telecom, que celui-ci devrait déjà «baisser ses marges dans l'ADSL» avant de penser au mobile... En oubliant cette fois de préciser que les marges qu'il réalise, ne sont plus les plus basses non plus, puisqu'elles se rapprochent de celles que l'on retrouve dans le luxe... Remarque censée, mettre en place un nouveau lot d'antennes sur les toits lui paraît «infaisable compte-tenu des pressions environnementales». Enfin, il prévient le gouvernement que selon lui une guerre des prix provoquera entre «10 000 et 30 000 pertes d'emploi chez les trois opérateurs... Il paraît que lorsque l'on sort l'argument de l'emploi, c'est que la fin des haricots est proche...

Sur le sujet de la fibre optique, les avis ne sont pas moins divergents... Paul Champsaur rejoint une nouvelle fois l'avis de Free consistant à «la pose de fibres en surnombre», et non «à la pose d'une fibre unique à laquelle se raccorderaient les concurrents».

La réaction d'Orange est toute autre. Il indique clairement qu'une seule fibre par logement est actuellement posée et que le noeud de raccordement se fera dans les caves des immeubles... De quoi inonder toutes les caves françaises d'équipements sophistiqués mais bruyants, de quoi surtout contrôler ce qu'il se fait chez la concurrence, de savoir leur nombre d'abonnés toussa toussa...

Bouygues Telecom n'ayant pas encore mis complètement les pieds dans la fibre optique, n'a donc pas communiqué sur ce sujet... Mais ce sera sans doute le cas bientôt !

Enfin dernière réaction sur le sujet, celle de Luc Chatel, qui a demandé hier à l'ARCEP «d'accélérer les discussions entre opérateurs pour mettre au point les modalités techniques des déploiement d'envergure, notamment dans les immeubles»... En espérant que l'ARCEP trouve un terrain d'entente...

Noël est dans 2 semaines... Mais ça sent déjà le sapin dans les arguments de la concurrence...

Téléphonie

LE FIXE CONTRE ATTAQUE

On le croyait enterré, voici qu'il revient contre toute attente. Le bon vieux téléphone fixe revient au galop ! Et ce, grâce... grâce aux «box» Internet.

C'est comme une nouvelle jeunesse, ou encore un pied de nez aux téléphones mobiles. La dernière étude du Crédoc sur la diffusion des technologies de l'information en France, réalisée pour l'ARCEP, révèle que «le Haut Débit renouvelle l'intérêt pour les services sur réseau fixe».



Après plus d'une décennie à la baisse, 2008 a vu un taux d'équipement en téléphonie fixe augmenter ! Aujourd'hui, 85% des français disposent d'une ligne fixe, contre 83% l'année dernière. L'explication, ces trois dernières années, plus de 14 millions de français se sont équipés d'une «box». Conséquence, plus d'un tiers des adultes, et plus de la moitié des adolescents utilisent la VOIP pour téléphoner... Merci qui ?

Source : *Les Echos*



Télévision

«A MINUIT JE COUPE !»

Le calendrier de l'extinction de la diffusion en analogique de la télévision vient d'être arrêté. C'est le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel qui vient de publier sur son site, région par région, les dates de passages de l'analogique au tout numérique.

Le virage s'effectuera entre début 2010 et fin 2011. Voici les dates arrêtées :

1er trimestre 2010 : Alsace, Basse Normandie, Lorraine. 2ème trimestre : Pays de la Loire, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Bretagne. 3ème trimestre : Poitou-Charentes. 4ème trimestre : Bourgogne, Centre, Picardie et Nord.

1er trimestre 2011 : Haute-Normandie, Ile-de-France, Aquitaine. 2ème trimestre : Limousin, Côté d'Azur, Corse, Auvergne. 3ème trimestre : Alpes, Rhône. Et enfin 4ème trimestre 2011 : Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon, Provinces...

Source : *Aujourd'hui en France*